



Association Européenne
des Handicapés Moteurs

**SIÈGE SOCIAL A BOUCAU (64340), DOMAINE DE MATIGNON
DÉCLARÉE LE 31 JANVIER 1964 A LA PRÉFECTURE DE SEINE ET OISE**

**PROCÈS VERBAL
DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE
DU 18 JUIN 2022**

Le 18 juin à 10 heures, les membres de l'association se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire annuelle dans la salle d'animation du Domaine de Chantaloup, à Dadonville (45300) sur convocation écrite adressée à tous les adhérents par le Conseil d'administration.

L'Assemblée est présidée par Monsieur Michel DUBOURG, le président de l'association, assisté par les membres du bureau.

La feuille de présence est émarginée par les membres présents et porteurs de pouvoirs. 56 membres sont présents ou représentés sur 214 adhérents. En conséquence, le quorum d'un quart est atteint, et l'Assemblée générale ordinaire annuelle peut valablement se dérouler.

Ordre du jour

- Rapport moral du Président, Michel DUBOURG
- Intervention de Christophe DOUESNEAU, Directeur général de Vivre & Devenir
- Intervention de Madame Marie-Sophie DESAULLE, Présidente de Vivre & Devenir
- Intervention de Philippe PECHAUBES, Directeur Opérationnel de l'AEHM
- Intervention de Gaël BRAY, futur Directeur du Domaine de Chantaloup à Dadonville
- Rapport financier du Trésorier
- Compte-rendu financier par l'Expert-Comptable Sofideec
- Rapport du Commissaire aux Comptes SAGEC ACTHEOS
- Rapports activités établissements par les directeurs (trices) par M DUBOURG
- Quitus aux Administrateurs
- Renouvellement et élection des Administrateurs sortants
- Questions diverses

* * * * *

Propos introductifs

Mot d'accueil de M. Michel DUBOURG, Président de l'AEHM

Bienvenue à toutes et à tous, résidents, familles, membres, sympathisants, salariés, bénévoles et invités. Je suis heureux de vous accueillir à Dadonville pour cette assemblée générale portant sur l'exercice 2021. Cette assemblée est enregistrée pour faciliter la réalisation du compte-rendu. Merci à vous tous (tes) de participer à cette assemblée générale ordinaire annuelle.

Je remercie tous les membres du Conseil d'administration de leur présence, et je vous prie d'excuser, Messieurs Jean-Claude CUISINIER RAYNAL, Pierre MARCOTTE de QUIVIERES et Pascal SHWINDOWSKY, administrateurs de l'AEHM qui n'ont pu se joindre à nous aujourd'hui.

Je remercie tous les cadres et les directeurs de leur présence ; Patrick DAUPHIN, le Directeur des établissements de Soustons n'a malheureusement pas pu se libérer.

Je remercie également Christophe DOUESNEAU, Directeur général de Vivre et Devenir, l'association avec qui nous avons conclu un mandat de gestion, d'être présent.

Egalement parmi nous aujourd'hui : Philippe PECHAUBES, le Directeur opérationnel de L'AEHM comptant déjà 17 jours d'ancienneté et Gaël BRAY, le futur directeur du Domaine de Chantaloup, dont l'ancienneté à l'AEHM débutera après-demain.

Nous sommes très honorés de recevoir :

- Mme Marie-Sophie DESAULLE présidente de la FEHAP et présidente de Vivre & Devenir ;
- M. Pierre VICECONTI, adjoint au maire de Dadonville ;
- M. Jean Yves MACE, notre expert-comptable ;
- M. Sébastien CRUEGE, notre commissaire aux comptes.

Je remercie chaleureusement l'établissement de Dadonville de nous recevoir aujourd'hui. Cet évènement revêt un caractère symbolique, à mon sens.

En effet l'établissement rejoignait l'AEHM il y a exactement 10 ans.

De plus, l'établissement vient de passer six mois sans directeur, pour raison de maladie. Les équipes ont tout fait pour assurer la continuité du service, elles méritent notre gratitude :

- Grand merci à Isabelle LEDUC, directrice à Valençay, qui a bien voulu assurer l'intérim de direction sur Dadonville.
Face à toutes sortes de difficultés pas seulement matérielles, elle a su mener à bien, avec ses équipes, l'organisation de cette assemblée générale et de la journée de travail qui a précédé. Ce n'est pas rien. Il fallait le faire. Cela mérite un coup de chapeau.
- Grand merci également à Carine MOMMEJA, attachée de direction au siège.
Métier à hauts risques. Elle a été le point de convergence de toutes les informations, de tous les changements et de toutes les adaptations nécessaires... le tout bien évidemment toujours à la dernière minute... Là aussi, il fallait le faire.

Nous devons exprimer toute notre gratitude à l'ensemble de nos partenaires ;

- Les ARS, conseils départementaux, mairies, éducation nationale...
- Nos conseils juridiques (avocats, expert...)
- Les bénévoles de tous horizons
- Les familles (pour leur présence, leur confiance, leurs suggestions...)

- A toutes celles et ceux que j'ai pu oublier et qui apportent leur pierre à l'édifice, si modeste soit-elle, qu'ils veuillent bien m'en excuser.

Enfin, je serais impardonnable de ne pas décerner une mention particulière aux membres du conseil d'administration. Je ne rendrai jamais suffisamment hommage à leur compétence, leur disponibilité ou leur dévouement. N'oublions jamais que tous sont bénévoles.

Chacun, avec sa personnalité ou son enthousiasme, a su prendre le recul nécessaire pour assurer en toute sérénité la pérennité de la gouvernance de l'AEHM.

Cela a permis de traverser, dans les meilleures conditions possibles, les turbulences conjoncturelles et l'évolution très rapide des contraintes extérieures dont la crise sanitaire n'a pas été la moindre.

Je voudrais avoir une pensée pour les résidents de notre association qui nous ont quittés en 2021 :

- Agnès, Muriel et Riders à Soustons ;
- Michel, Smaïn, Cheldire à Tarnos ;
- Raphaëlle à Dadonville ;
- Billie et Mathis à Boucau et Abdeljalil à Morcenx ;
- Philippe à La Machine.

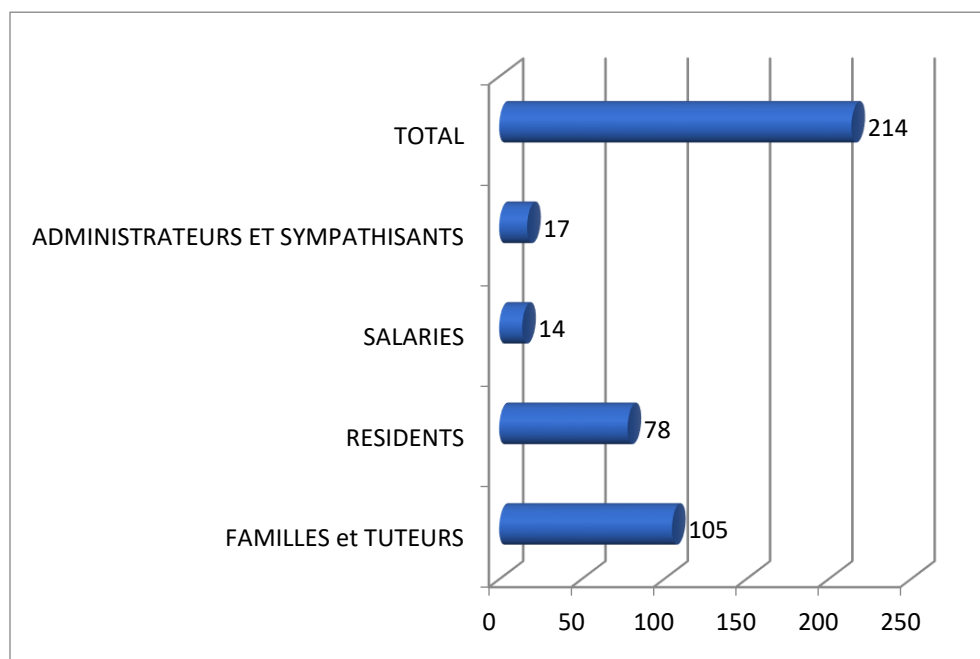
Ces personnes ont forcé notre admiration et nous ont donné une leçon de vie par leur courage. Pour la plupart, leur joie de vivre nous permet de relativiser les petits chagrins quotidiens que nous, dits bien portants, pouvons affronter tous les jours.

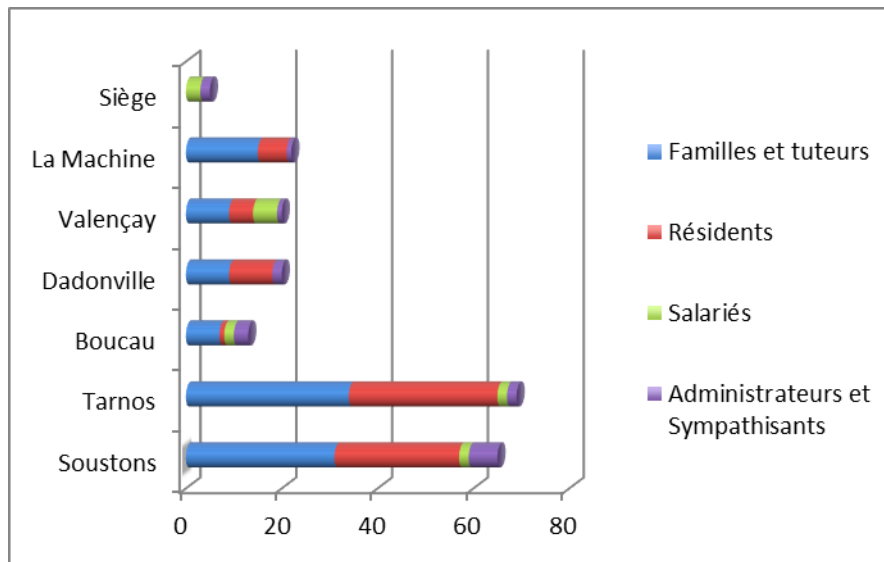
Point sur les adhésions

Etat quantitatif des Etablissements :

Etablissements	Usagers	Salariés	Budgets (en k€)
TARNOS	71	77,12	4675
SAVS Landes	25	2,75	147
SOUSTONS <i>A.Lestang et Les Arènes</i>	97	111,48	6 707
LA MACHINE	96	97,76	5 344
BOUCAU/ MORCENX	114	85,42	5 287
DADONVILLE	65	82,40	4 747
VALENCAY	107	94,89	7 125
SIEGE	0	4,6	556
TOTAL	575	556,42	34 588

Les adhérents (juin 2022) :





	Familles et tuteurs	Résidents	Salariés	Administrateurs et Sympathisants	Total
Soustons	31	26	2	6	65
Tarnos	34	31	2	2	69
Boucau	7	1	2	3	13
Dadonville	9	9	0	2	20
Valençay	9	5	5	1	20
La Machine	15	6	0	1	22
Siège	0	0	3	2	5
Total	105	78	14	17	214

Quelques exemples d'activités mises en place et pilotées au niveau du siège en 2021 sont rappelées pour mémoire:

- Organisation de l'AG du 9 octobre 2021, à Tarnos,
- Gestion des adhésions et des dons,
- Relations sociales AEHM : BDES 2020 et Index Égalité Professionnelle H/F 2020, Accord Prime PEPA, Accord Prime Décentralisée (CCN51) et de service et d'Assiduité (CCN65), Accord GPEC,
- Appels à projet : Projet Européen (ERASMUS E+) : Echange de pratique à Bilbao, Dispositif APV, La Cabane aux Sens (COEM Aintzina),
- Parutions d'un bulletin en octobre 2021 et de la Newsletter « Développement Innovation » n°1,
- Gestion du site internet et de la page LinkedIn AEHM,
- 1er concours de la carte de vœux associative en 2021.

Rapport moral du président, Michel DUBOURG

2021 a été une année encore perturbée par la pandémie. L'ensemble de nos établissements étaient concernés, avec ses contraintes, ses restrictions, ses aménagements et leurs corollaires : confinement total ou partiel, absences de professionnels avec les réorganisations qui s'imposaient souvent au pied levé (remplacement, *interim*...). Je voudrais une nouvelle fois saluer le professionnalisme de nos équipes et la compréhension dont ont fait preuve nos résidents et leurs familles. Le tout mis bout à bout a permis de traverser les différents épisodes de la crise sanitaire dans des conditions aussi satisfaisantes que possible.

L'année 2021 a été particulière et marquée par :

- L'arrêt maladie du Directeur général Etienne GOBIN mi-janvier ;
- La démission du Président Michel LACLAU après 10 ans ;
- La présidence par intérim du Dr Jacques PINSOLLE (d'avril à octobre 2021) ;
- Ma prise de poste de Président en octobre 2021 ;
- Et l'arrêt maladie du directeur du Domaine de Chantaloup en juin 2021.

Nous avons lancé une recherche de directeur général de transition dès juin pour une durée de 6 mois, qui s'est terminée en février 2022.

Nous avons aussi en parallèle lancé une recherche de partenariat pour assurer la gestion au quotidien de notre association, et nous nous sommes orientés vers un mandat de gestion avec l'association « Vivre et devenir », selon des critères préalablement définis comme la taille, l'implantation et la spécialisation de l'association. Le mandat de gestion a été signé en avril 2022. Notre choix repose également sur le fort attachement des personnes accueillies ou des salariés au regard des valeurs portées par l'AEHM et que l'on peut retrouver aussi chez « Vivre et devenir ».

En 2021, l'AEHM aura donc vu se succéder 2 directeurs généraux et 3 présidents.

Je voudrais décerner une mention toute particulière à mes prédécesseurs :

- Aimé FRANCCART qui a, avec peu de moyens et l'inconvénient des distances géographiques, su préserver et faire vivre l'esprit « Association de parents ».
- Michel LACLAU a perçu les nouveaux enjeux des politiques publiques et leurs contraintes. Il a eu la clairvoyance et la volonté de créer et d'étoffer la « direction générale ». En parallèle, il a mis sur pied diverses commissions d'expert en vue de compléter les fonctions supports non couvertes notamment dans le domaine du soin.
- Jacques PINSOLLE qui, malgré de nombreuses occupations personnelles, a bien voulu assurer l'intérim pendant plus de 6 mois.

A ce stade, je voudrais attirer votre attention sur un point majeur : les associations traversent une crise du « bénévolat » avec une élévation de la demande de technicité et aussi un questionnement sur la taille critique que peut avoir une association. Il est indispensable, sans cesse, de s'adapter au monde du « toujours plus avec moins ». Il devient très difficile de s'entourer des bonnes volontés requises.

Mais personne ne peut tout savoir et tout faire, ce qui implique, et ce n'est peut-être pas naturel, de bien choisir son équipe, de savoir déléguer et par voie de conséquence de savoir faire confiance.

Un grand meneur d'homme a déclaré : « Un manager est celui qui sait trouver les talents pour faire les choses et qui sait aussi refréner son envie de s'en mêler pendant qu'ils les font ».

La confiance n'exclut bien évidemment pas le contrôle.

Plusieurs focus concernant 2021 :

- **Le Conseil d'Administration :**
 - En 2021, 9 réunions du CA ont eu lieu, au lieu des 4 annuelles prévues dans les statuts, le plus souvent en visioconférence.
 - En parallèle, pour assurer la gestion courante de l'association, une quarantaine de réunions des membres du bureau ont été tenues, là aussi en visioconférence.
 - Et pour des raisons sanitaires, l'AG annuelle ne s'est pas tenue comme traditionnellement en juin, mais en octobre 2021.
- **Dur le plan social :**
 - L'association a mis en place les mesures salariales Ségur et Laforcade. Nous avons dû faire face à une incompréhension de salariés exerçant des fonctions et métiers similaires et traités différemment, notamment « Les oubliés du Ségur ». Les nouvelles mesures des pouvoirs publics en 2022 devraient concourir à rétablir une certaine sérénité dans les équipes.
 - Nous avons signé plusieurs accords, en 2021, dont celui concernant la prime exceptionnelle du pouvoir d'achat, les primes décentralisée (CCN51) et d'assiduité (CCN65) et la GPEC.
- **Sur le plan de la tarification :** le CPOM sud-ouest est en cours de négociation avec pour objectif « in fine » une prise d'effet au 1er janvier 2023.
- **Sur le plan architectural,** trois points marquants :
 - BOUCAU et SOUSTONS : sur le principe, les autorités de tarifications ne souhaitent pas intégrer les investissements au CPOM sud-ouest et souhaitent une programmation des futurs travaux par tranche. Cela semble simple pour l'établissement de Soustons, et plus complexe pour celui de Boucau.
 - DADONVILLE : une extension des locaux de stockage de matériels a été entrepris.
 - LA MACHINE : le projet de rénovation est prêt à être lancé sans attendre, en coordination avec notre bailleur « Nièvre Habitat ».
- **Sur le plan de la sécurité,** l'AEHM explore avec insistance toutes les pistes pour la médicalisation de l'établissement de La Machine.

**PREMIERE RÉOLUTION : L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport moral du Président, décide de l'approuver.
Cette résolution est adoptée à l'unanimité.**

Rapport financier du trésorier, M. JOBBE-DUVAL

Nous sortions en 2020 d'une année très compliquée avec les arrêts d'activité de nos établissements. En 2021, les activités ont repris leur cours. Mais restent des difficultés de recrutement au sein des établissements. Néanmoins, la situation financière de l'AEHM reste bonne et stable.

Je tiens à remercier tous les services comptables des établissements de l'AEHM, qui nous permettent d'avoir cette image réelle de notre situation financière.

M. MACE, notre Expert-Comptable, va vous présenter les comptes de l'Association et je le remercie chaleureusement.

Compte-rendu financier par l'expert-comptable, M. MACE

Je m'associe à vous pour remercier les équipes comptables des différents établissements et le binôme qu'ils forment avec les directions d'établissements, qui sont toujours très impliquées.

Présentation du contexte 2021

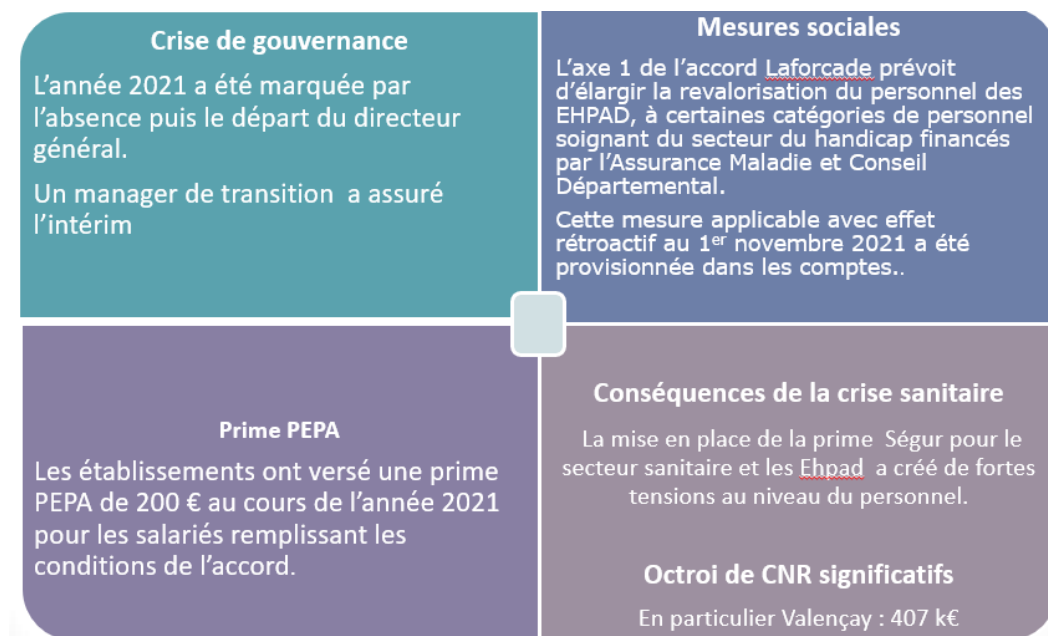
Le contexte économique reste globalement contraint mais les taux d'actualisation sont stables en 2021 et 2020 :

- L'ONDAM médico-social a progressé de 3,5 % (3,1 % en 2020),
- Le taux d'évolution pour le secteur des personnes handicapées a été fixé à 0,85 % en 2021 contre 0,9 % en 2020.

Certains établissements ont connu un contexte particulier :

- Un rebasage par le conseil départemental de la Nièvre en décembre avec effet partiel sur 2021 d'où un impact favorable de 100 k€.
- Un débasage de l'établissement de Valençay conformément à la négociation du CPOM. D'où une baisse de la dotation à hauteur de 40 k€ sur 2021 (après 100 k€ en 2020).

Pour le fonctionnement et l'activité des établissements, 2021 a été une année mouvementée :



Résultats 2021 des établissements

Le compte de résultat de l'AEHM ressort comme suit :

en milliers d'euros	2021	2020	Ecart	%
Total Produits d'exploitation	38 151	37 585	566	1,5%
Produits de la tarification	34 035	33 909	126	0,4%
Autres produits	4 116	3 676	440	12,0%
Total Charges d'exploitation	37 781	37 111	670	1,8%
Charges de fonctionnement	7 585	7 061	524	7,4%
Frais de personnel	26 281	26 518	- 237	-0,9%
Dotation aux amortissements	1 982	2 122	- 140	-6,6%
Dotation aux provisions et fonds dédiés	1 318	962	356	37,0%
Autres charges	615	448	167	37,3%
Résultat d'exploitation	370	474	- 104	NS

Le résultat d'exploitation des établissements ressort excédentaire à hauteur de 370 k€ :

- Les produits de la tarification sont en légère progression. Des Crédits non reconductibles importants ont été versés en 2021 (791 k€ contre 998 k€ en 2020 raison des financements obtenus en 2020 au titre de la crise sanitaire.
- Les charges de fonctionnement sont en forte progression (transport, alimentation, personnel extérieur).
- Les charges de personnel sont en diminution en raison des postes vacants, de la prime Covid versée en 2020, du faible impact de la revalorisation salariale (mesure Laforcade).

en milliers d'euros	2021	2020	Ecart	%
Résultat d'exploitation	370	474	- 104	NS
Total produits financiers	103	36	67	NS
Total charges financières	236	297	- 61	-20,5%
Résultat financier	- 133	- 261	128	NS
Résultat exceptionnel	156	150	6	4%
Résultat comptable	393	363	30	8%
Reprise des résultats N-2	415	411	4	1%
Résultat Effectif ou de gestion	808	774	34	4%
Dont Résultat gestion contrôlée	768	802	- 34	-4%
Dont Résultat gestion propre	40	- 28	68	NS

Le résultat de gestion de l'association ressort excédentaire à hauteur de 808 k€ :

- Le résultat financier s'améliore sensiblement sous l'effet de la réalisation de produits financiers et de la baisse des charges financières suite à la renégociation des taux d'intérêts.
- Après reprise des résultats, le résultat des établissements ressort à 768 k€.
- Le résultat de la gestion propre est excédentaire à 40 k€ contre un déficit de 28 K€ en 2020.

Pour l'évolution des produits de la tarification, ils ressortent ainsi :

En K€	2021	2020	Ecart	%
. Centre AINTZINA - Boucau	5 287	5 267	21	0,4%
. Foyer André LESTANG - Soustons	5 012	5 127	- 115	-2,2%
. Hameau des Gâtines-Valençay	7 125	6 805	320	4,7%
. Résidence Les Arènes - Soustons	1 843	1 836	6	0,3%
. Foyer Les Marizys - La Machine	5 345	5 266	79	1,5%
. Résidence TARNOS Océan	4 675	4 803	- 128	-2,7%
. Résidence Chantaloup - Dadonville	4 747	4 805	- 57	-1,2%
TOTAL	34 035	33 909	126	0,4%

Les produits de la tarification progressent très légèrement de 126 k€ (+0,4%) : la progression des dotations est fortement impactée par l'évolution des CNR accordés par les ARS entre 2020 et 2021.

A titre de rappel, en 2020, les ARS avaient versé 842 K€ au titre des mesures liées au COVID :

- Dont 431 k€ au titre de la prime Covid,
- Dont 203 k€ au titre du renfort personnel,
- Dont 208 k€ au titre des surcoûts Covid.

Pour la nature des CNR accordés par les ARS en 2021, elle apparaît dans le tableau ci-dessous :

en euros	Mesures	Total CNR	Autres CNR	Total CNR	CNR 2020	Ecart 20/21
	Laforcde	COVID				
. Centre Aintzina - Boucau	28 589	21 806	81 688	132 083	163 483	- 31 400
. Foyer André LESTANG - Soustons	14 368	1 518		15 886	174 359	- 158 473
. Les Arènes - Soustons	3 951	399		4 350	29 268	- 24 918
. Les Marizys - La Machine		-		-	-	-
. Hameau les Gâtines - Valençay	34 871	36 673	407 168	478 712	178 727	299 985
. Résidence Chantaloup - Dadonville	23 250	-	119 347	142 597	313 254	- 170 657
. Résidence Tarnos-Océan	9 698	7 770		17 468	139 358	- 121 890
TOTAL CNR Obtenus	114 727	68 166	608 203	791 096	998 449	- 207 353

Les financements complémentaires accordés en 2021 s'élèvent à 791 k€ :

- Dont 114 k€ au titre des mesures dites Laforcade 1,
- Dont 68 k€ au titre des mesures Covid,
- Dont 608 k€ au titre des autres mesures (dont 407 k€ pour Valençay / 200 k€ équipe mobile et 188 k€ pour la formation).

L'établissement des Marizys n'a pas obtenu de financements spécifiques sur 2021.

Pour l'évolution des autres achats et charges externes, elles sont détaillées ci-dessous :

	2021	2020	21/20	2019
Autres Achats et Charges externes	(en K€)	(en K€)	Ecart	(en K€)
31 décembre	7 585	7 064	521	7 172
Produits entretien	137	213	- 76	101
Alimentation	855	885	- 30	954
Fournitures médicales	19	138	- 119	19
Transports Usagers	1 184	828	356	1 103
Prestation d'alimentation à l'extérieur	416	321	95	316
Personnel extérieur	467	381	86	410
Honoraires - Mission de transition	165		165	

Les autres charges externes sont en augmentation sensible : + 521 k€ :

- En 2020, la fermeture des établissements pour enfants et le retour progressif des enfants dans les centres avait entraîné une baisse significative des frais de transport à hauteur de -25 % et une baisse des dépenses alimentaires. Ces dépenses ont retrouvé le niveau de 2019.
- Parallèlement, les coûts liés à la crise du Covid (produits d'entretien et fournitures médicales) sont en retrait en 2021.
- La tension sur les certains postes entraîne un recours croissant au personnel extérieur.
- Les honoraires, en particulier, mission de transition et avocats ont progressé en 2021.

Pour les résultats des établissements pour 2021, ils sont détaillés ci-dessous :

	2021	2020	2019
Résultats effectifs	(en euros)	(en euros)	(en euros)
Etablissements	Réel	Réel	Réel
. Centre Aintzina - Boucau	37 179	60 242	39 191
. Foyer André LESTANG - Soustons	81 810	166 246	104 650
. Résidence Les Arènes - Soustons	143 159	143 482	48 896
. Foyer Les Marizys - La Machine	101 001	- 30 247	150 496
. Hameau les Gâtines - Valençay	36 382	107 118	48 387
. Résidence Chantaloup - Dadonville	57 700	56 519	31 405
. Résidence Tarnos-Océan	284 245	316 322	83 262
Total établissements	741 476	819 682	506 287
- Siège	25 949	- 17 744	3 276
Total gestion contrôlée	767 426	801 938	509 563
Total gestion propre	40 106	- 27 610	97 570

Le résultat global des établissements ressort excédentaire à hauteur de 741 k€ :

- Les excédents significatifs de certains établissements résultent pour l'essentiel des économies sur les dépenses de personnel.
- L'établissement de Valençay a absorbé la baisse de la dotation.
- Avec le rebasage intervenu tardivement en décembre 2021, l'établissement de La Machine revient à l'équilibre. L'établissement rencontre néanmoins des difficultés d'activité.

Résultats 2021 du siège et de l'association

Pour le résultat du Siège :

En euros	2021	2020	2019	2018
SIEGE	Réel	Réel	Réel	Réel
Frais de siège	556 606	362 156	361 622	351 517
Produits financiers	50 000	30 000	30 000	-
Total produits	606 606	392 156	391 622	351 517
Dépenses de personnel	275 420	287 763	259 747	143 615
Frais déplacements	24 785	21 432	52 988	44 482
Honoraires avocats	31 920	12 000	-	12 070
Mission de transition	165 400			51 483
Autres dépenses	83 132	88 706	75 611	69 971
Total Dépenses	580 657	409 901	388 346	321 621
Résultat	25 949	- 17 745	3 276	29 896

Avec l'acceptation du dossier de frais de siège, le taux de frais de siège est passé à 1,63% contre 1,03 % antérieurement :

- La masse salariale est en diminution du fait de l'absence du DG puis son départ. Un responsable de systèmes d'information a été recruté. La masse salariale intègre le coût lié à la décision de la Cour d'appel de Pau suite au litige avec l'ancienne DG qui s'est dénoué favorablement.
- Les coûts de la mission de transition représentent 165 k€ pour 2021.

Pour le résultat Association :

En euros	2021	2020	2019
ASSOCIATION	Réel	Réel	Réel
Produits financiers	90 622	12 398	136 205
Reprise provision sur placement		20 000	
- Reversement siège	- 50 000	- 30 000	- 30 000
Autres produits	83 358	17 235	16 275
Total produits	123 980	19 633	122 480
IS sur produits financiers	8 976	1 240	12 057
Achats masques		36 812	
Dons reversés Aintzina - Cabane sensorielle	73 568		
Autres dépenses	1 330	9 192	12 853
Total Dépenses	83 874	47 244	24 910
Résultat	40 106	- 27 610	97 570

Les ressources de l'association sont constituées pour l'essentiel des produits financiers :

- Le montant des plus-values réalisées et intérêts perçus s'élèvent à 90,622 € pour 2021 contre 12,398 € en 2020.
- L'association a perçu 83,358 € de dons affectés principalement au projet de cabane sensorielle de l'établissement d'Aintzina.

Evolution de la trésorerie

La trésorerie est stable et reste à un niveau élevé :

	2021	2020	2019
Trésorerie	(en K€)	(en K€)	(en K€)
31 décembre	Réel	Réel	Réel
. Association	748	685	711
. Siège	332	324	445
. Centre AINTZINA - Boucau	1 984	1 973	1 874
. Foyer André LESTANG - Soustons	1 588	1 829	1 367
. Résidence Les Arènes - Soustons	936	666	538
. Foyer Les Marizys - La Machine	3 303	3 575	3 878
. Etablissement Valençay	3 853	3 868	3 440
. Etablissement Dadonville	2 551	2 604	2 431
. Résidence TARNOS Océan	1 936	1 762	1 200
	17 232	17 287	15 884

L'année 2021 n'est pas été marquée par des investissements importants, dans l'attente du projet d'Aintzina. De même, l'AEHM n'a pas contracté de nouveaux emprunts en 2021.

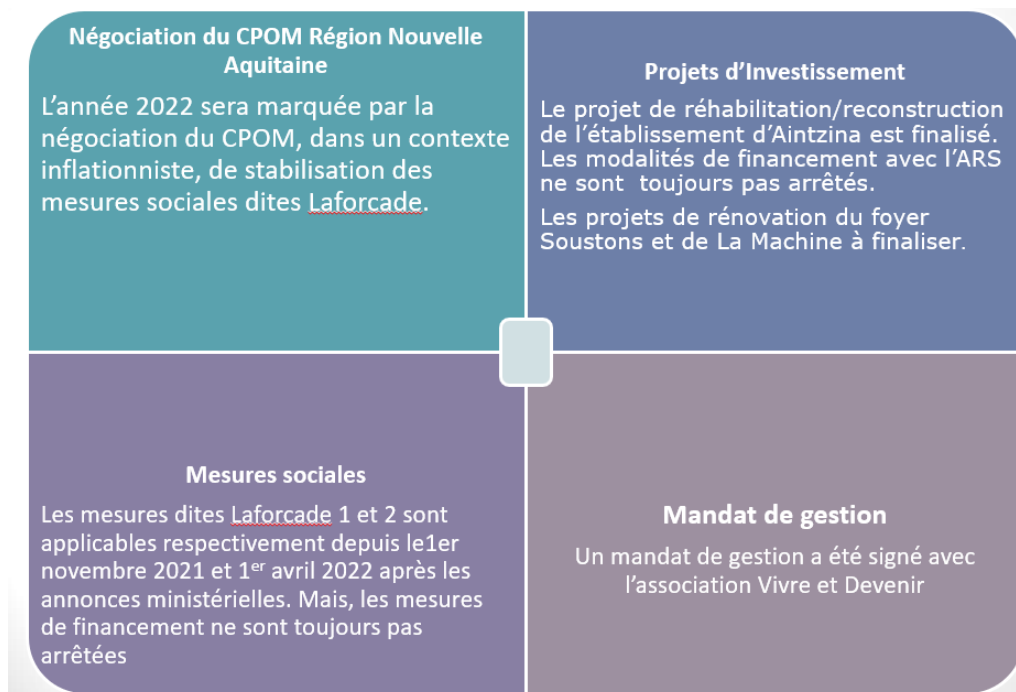
Par ailleurs, le désendettement se poursuit :

en K€	2021	2020	2019	2018
SIEGE	Réel	Réel	Réel	Réel
Trésorerie positive	17 232	17 287	15 884	13 768
Endettement	12 591	13 360	13 777	14 541
Trésorerie nette	4 641	3 927	2 107	- 773
Actif immobilisé (net)	20 611	21 203	22 211	23 361
Investissements réalisés	1 388	1 154	1 046	1 959
Total actif	40 967	40 902	40 252	40 727

L'endettement de l'association diminue à nouveau. Le solde de la trésorerie nette augmente sous l'effet combiné des résultats excédentaires et d'un niveau modéré d'investissements. Le niveau des investissements est inférieur à la dotation aux amortissements de l'année (1,983 K€) générant ainsi une capacité d'autofinancement nette importante.

Perspectives d'avenir

Celles-ci peuvent être présentées en 4 ensembles :



Echanges sur la base du rapport financier

Plusieurs compléments à partir des échanges :

- M. Sylvain DESCOUTEY, directeur du COEM Aintzina, demande si à la vue des dépenses faites par le siège pour la mission de la direction générale par interim une demande de CNR auprès des ARS a été envisagée ? cette demande a-t-elle été faite et obtenue ?
 - M JOBBE DUVAL répond que cette demande de CNR n'a pas été faite, car avec l'obtention des frais de siège, nous avons eu le financement d'un poste de contrôleur de gestion qui n'a pas été pourvu, et donc sur lequel nous avons pu réaliser des économies. L'association a aussi dégagé des produits financiers, et nous avons jugé qu'au vue de nos résultats nous ne devons pas demander de CNR.
 - M. MACE précise qu'effectivement avec le nouveau taux de frais de siège à 1,63% et le fait que le siège soit en excédent, nous ne pouvons pas demander de prise en charge de frais de cette nature. Les ARS ont joué le jeu sur les autres demandes de CNR toute l'année 2021.
- Une autre question est posée par un résident de Dadonville : Que faites-vous du manque de vigilance du personnel quant à la consommation d'électricité (de surconsommation) qui pourrait être évitée, notamment à Chantaloup ? M JOBBE DUVAL dit que cette question relève plus du fonctionnement interne de l'établissement (CVS), que de la présentation des comptes de l'AEHM, mais il y a une interrogation à avoir sur nos consommations, et nous allons devoir faire des économies sur ces différents postes. La nouvelle direction de Chantaloup avec M BRAY veillera dès son arrivée à mettre cette question à l'ordre du jour.

Rapport du commissaire aux comptes M. CRUEGE

Merci pour cette présentation exhaustive des comptes. En tant que commissaire aux comptes, je dois vous présenter 2 rapports : un rapport d'opinion sur les comptes annuels et un second rapport de transparence sur les conventions dites réglementées.

Le rapport sur les comptes annuels est un rapport sur lequel le commissaire aux comptes exprime une opinion sur les comptes qui vous ont été présentés. Nous essayons de bien comprendre le fonctionnement de votre association, ses évolutions, ses perspectives d'avenir, les difficultés auxquelles l'association peut être confrontées. Notre mission consiste à bien mesurer et appréhender les processus et fonctionnements internes, qui permettent d'aboutir à la production de comptes annuels qui sont le reflet sincère des activités exercées par l'AEHM. Nos travaux consistent à rencontrer la direction générale pour connaître les projets et ensuite nous rendons visite aux établissements : chaque établissement est visité 1 fois tous les 2 ans. Nous écrivons aussi à l'ensemble de vos partenaires, financeurs et fournisseurs avec qui vous êtes en relation : compagnie d'assurance, agence bancaire, avocats... afin que ces tiers nous confirment les informations qui sont de facto dans vos comptes. Et nous contrôlons vos comptes à proprement parlé. A ce titre, je remercie les personnels à la fois du siège, les directrices et les directeurs de leur accueil ainsi que vos collaboratrices et collaborateurs comptables respectifs, ainsi que M. MACE pour la mise à disposition des documents financiers. Voici l'intégralité de notre approche qui nous permet d'émettre notre rapport, qui est à disposition si vous souhaitez le consulter. Je vais simplement certifier que les comptes annuels qui viennent de vous être présentés sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé 2021, ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'AEHM, dans sa globalité, au 31 décembre 2021.

Il y a un second rapport voulu par le législateur, dit de transparence, qui consiste à signaler à l'assemblée générale les conventions qui peuvent intervenir entre, d'une part, l'association et ses administrateurs de façon directe ou indirecte et, d'autre part, entre les administrateurs et les directeurs d'établissement et les membres de leur famille. Au titre de l'année 2021, aucune convention n'a été conclue.

Je suis à votre disposition si vous avez des questions sur les rapports avant de procéder au vote de ces différents rapports et des comptes en particulier.

Je vous remercie de votre attention.

Le trésorier, M JOBBE DUVAL invite l'Assemblée à approuver le compte rendu financier et le rapport financier du commissaire aux comptes.

**DEUXIÈME RÉSOLUTION : L'Assemblée Générale, après avoir entendu le compte rendu financier de l'expert-comptable, décide d'approuver ce dit rapport.
Cette résolution est adoptée à l'unanimité.**

**TROISIÈME RÉSOLUTION : Après avoir entendu le rapport du commissaire aux comptes, l'Assemblée décide d'approuver les comptes annuels 2021 de l'Association.
Cette résolution est adoptée à l'unanimité.**

Présentation des faits marquants dans les établissements par M. DUBOURG

Les principaux éléments clés suivants sont présentés pour chacun des sites :

- **Hameau de Gâtines, Valençay :**
 - Le début d'année 2021 était plutôt porteur d'espoir, sans contrainte de gestion de crise sanitaire. Les projets 2020 se poursuivent avec une stabilisation dans l'organisation et dans les effectifs de l'établissements. La direction répond et met en œuvre des appels à projet.
 - En 2021, il a fallu innover pour poursuivre au mieux les accompagnements malgré la crise sanitaire. De nouveaux projets ont vu le jour, améliorant l'organisation et utilisant les compétences de chacun. De nouveaux recrutements ont été faits notamment de professionnels diplômés.
- **Domaine de Chantaloup, Dadonville :**
 - L'établissement a eu une absence de direction pendant 6 mois (arrêt maladie et départ en retraite de P. PROQUIN) avec un intérim de direction faite par le siège de l'AEHM.
 - Le professionnalisme et la cohésion des équipes notamment de direction ont permis la continuité de l'activité.
 - Un projet de hangar de stockage a vu le jour.
- **Résidences Les Marizys, La Machine :**
 - L'établissement a vu la finalisation du projet architectural avec au préalable le déménagement du pôle administratif.
 - Les activités très variées ont repris, avec 16 sorties (extramuros) : sport, chants, jardinage, cirque... La balnéothérapie a aussi repris pour l'ensemble des résidents.
 - Et des actions de médicalisation de l'établissement sont toujours menées par l'association auprès de nos financeurs et des services publics. Ces actions restent un sujet prioritaire pour l'établissement.
- **Résidences André Lestang et des Arènes, Soustons :**
 - Au niveau de la salle ROUCHEOU, un blocage des activités a vu le jour, dû à une remise aux normes, ce qui a perturbé les partenariats avec l'extérieur.
 - Une réhabilitation de la cuisine (pour 200K€) est terminée, et une externalisation de la restauration a été faite en partie avec la MACS.
 - L'établissement a démarré la Télémédecine.
 - On note une grande implication des professionnels avec un vrai esprit d'équipe, de dévouement et d'humanisme.
- **COEM Aintzina, Boucau :**
 - L'établissement a traversé une période difficile, de par sa proximité du siège social, des problèmes de gouvernance-dirigeance qu'a traversé l'association, mais aussi du Covid entraînant beaucoup d'absentéisme.
 - La mise en place de nouveau logiciel comme OCEALIA ou Paie First a été quelque peu compliqué notamment pour l'adapter à notre CCN 65.
 - Des étudiants entrepreneurs du CJB ont imaginé et construit un projet de « Cabane sensorielle » à la grande satisfaction des enfants du centre.
 - Le permis de construire pour le projet de rénovation architecturale a été obtenu.
 - Le Covid a particulièrement touché l'organisation, ainsi que les grèves liées au Ségur de la santé.
 - Ressenti très intense de l'établissement pour 2021 : « Plus jamais ça ».
- **Résidence Tarnos Océan :**
 - En 2021, la direction et le service administratif de l'établissement ont mis en place un accueil des enfants des salariés pendant 3 semaines, afin de limiter une désorganisation des services dû-à l'absence des parents-salariés pour garde de leur enfants cas-contacts ou dont les classes/écoles étaient fermées.

Quitus aux administrateurs

M DUBOURG soumet au vote de l'AG le quitus aux Administrateurs pour la gestion de l'ensemble des établissements de l'AEHM au cours de l'année 2021.

QUATRIEME RÉSOLUTION :

L'Assemblée Générale donne son quitus entier et sans réserve aux Administrateurs pour la bonne gestion de l'association au cours de l'exercice 2021.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Plusieurs interventions pour conclure l'assemblée générale

Intervention de M. Christophe DOUESNEAU, Directeur Général de l'association « Vivre et Devenir »

Je reviens sur la journée d'hier en groupes de travail. J'ai été passionné par cette journée autant sur l'ambiance que sur le fond. Elle nous a permis de nous rencontrer.

Une question m'a été posé : « Que change le mandat de gestion ? ». Depuis le mois de mai, dans les établissements et dans l'activité, cela ne change rien. On voit que dans les établissements, les personnes sont accompagnées comme avant. La vie de tous les jours se poursuit et il n'y a pas d'impact sur l'opérationnel. Néanmoins, voici quelques éléments clés pour illustrer sa mise en œuvre : il y a, tous les lundis matin, un Comité de direction générale chez Vivre et Devenir, et M. PECHAUBES, le directeur opérationnel, y participe. C'est l'instance opérationnelle où sont prises les décisions de cadrage ; ensuite, on voit comment elles sont partagées avec les directeurs d'établissements et les chefs de service pour ajustement ou mise en œuvre. M PECHAUBES pilote en direct les activités opérationnelles avec les directeurs.

Aujourd'hui, la nouveauté pour moi, c'est d'avoir deux Présidents, avec lesquels je fais des points réguliers sur une logique de restitution, de rendre compte et d'échange d'orientation stratégique.

Il reste des points sur lesquels nous devons nous accorder ; notamment il faut que nous ayons un échange sur les commissions. A Vivre et Devenir, nous avons une commission communication. Nous avons un travail en commun à faire en terme de communication. On connaît également l'existence de la Commission Veille Santé et nous sommes très intéressés de voir le travail fait par celle-ci. Nous avons un échange de pratique à faire sur ces commissions.

Le comité de Directeurs (CODIR) de Vivre et Devenir a été élargi aux directeurs des établissements de l'AEHM, avec une périodicité de réunion tous les 1 mois et demi à peu près. Il y a également un séminaire par an (les 13 et 14 octobre pour cette année) qui réunit les directeurs sur 2 jours sur une thématique pré identifiée. De plus, on a intégré les établissements de l'AEHM dans nos diffusions d'information.

En conclusion, vous dire que j'apprécie particulièrement venir sur les établissements de l'AEHM. Il y a une qualité d'accueil remarquable, ainsi qu'au siège de l'AEHM. Je remercie aussi l'ensemble de mes coéquipiers de Vivre et devenir qui m'ont accompagné sur ces 2 journées. Nous avons de très nombreux sujets en commun : RH, numérique, consommations d'énergie... sur lesquels nous allons pouvoir échanger.

Pour finir, nous avons un vrai sujet que l'on peut appeler « RSE ou développement durable » avec la crise qui nous rattrape sur la consommation. C'est un sujet dont il faut que l'on se saisisse rapidement, ce n'est plus

une perspective mais un sujet à traiter réellement. Et l'intervention faite précédemment par le résident du domaine de Chantaloup nous rappelle que l'écoute des personnes a beaucoup à nous apporté sur ce sujet et sur d'autres.

Intervention de M. Philippe PECHAUBES, directeur opérationnel de l'AEHM

Il y a 15 ans de cela, le père d'un enfant polyhandicapé m'a invité dans son bureau et m'a dit « Rejoins nous, on va lutter ensemble ». Je suis d'autant plus ému aujourd'hui que cette personne nous a quitté il y a 3 semaines. Et depuis, je n'ai quasiment pas quitté le secteur médico-social, à la direction de différents établissements, en outre-mer, en corse et en région parisienne et toulousaine... On a failli à plusieurs reprises se croiser avec Christophe DOUESNEAU.

C'est un plaisir de venir travailler au sein d'une association de parents investis qui veut avancer sur l'avenir en convergeant avec une association comme Vivre et Devenir, et avec qui les valeurs sont partagées.

Ce sera un plaisir de travailler avec vous tous. Ma feuille de route et mes missions sont définies au fur et à mesure avec Christophe DOUESNEAU. L'idée est de faire converger les pratiques entre établissements.

Nous ajustons les instances en place avec par exemple un COMEX qui permet de réunir les directeurs des établissements de l'AEHM.

Je vous rejoins M Le Président sur le management pour redire qu'il faut trouver et faire travailler des talents au sein même de nos établissements, travailler avec les directeurs qui je l'espère m'accorderont leur confiance. Nous allons travailler ensemble en bonne intelligence, et avec les services support du siège qui sont remarquables. Je suis ravi d'avoir intégré cette équipe.

De plus, les échanges que nous avons eu hier sur le projet associatif confortent ma vision pour l'avenir.

Intervention de M. Gaël BRAY, directeur du Domaine de Chantaloup à Dadonville

Je tenais à vous remercier pour la confiance que vous m'accordez. Je suis ravi d'avoir saisi l'opportunité de participer à ces 2 journées de travail parmi vous. Je prends la mesure de l'association dans laquelle j'arrive. Je fais connaissance avec Vivre et devenir. J'ai aussi apprécié la journée d'hier avec un relationnel très agréable et une densité dans la réflexion. Sur les perspectives, M. DUBOURG m'a dit « vous êtes attendu », cela est sûrement dû au fait qu'il n'y ait pas eu de direction physiquement présente sur l'établissement pendant plusieurs mois. Nous savons tous que symboliquement cela est important pour les résidents, les familles des personnes accueillies et aussi pour les personnels.

Concernant mon parcours, j'ai à l'origine une formation d'éducateur spécialisé complétée par une formation de juriste. J'arrive d'une association de parents et ma carrière dans le médico-social a commencé en 1985. J'ai pour la plupart de mes expériences professionnelles travaillé pour des associations de parents, et je pense qu'il n'y a pas de hasard. Le fil rouge de mon action en tant que directeur de structure est de promouvoir des fonctionnements dans l'accompagnement des publics accueillis avec toutes les précautions dont vous avez parlées. La question de l'inclusion des publics en situation de handicap est une question qui m'a toujours animée. Quand je vois le rapport d'activité de Dadonville et les perspectives de fonctionnement en DAME ou en transversalité ce sont des axes dans lequel je m'inscris.

Je suis ravie de rejoindre votre association et je prendrai lundi matin mes fonctions de direction.

Intervention de M. Pierre VICECONTI, adjoint au Maire de Dadonville

Je voudrais tout d'abord excuser Madame CHARVIN, maire de Dadonville qui n'a pas pu venir.

Nous sommes fiers et honorés d'avoir un centre comme celui de Chantaloup, avec lequel nous avons un partenariat notamment avec les services techniques de la Mairie.

Depuis 2 ans, la crise sanitaire a stoppé la venue des bénévoles, que nous avons sur la commune. Ils venaient 1 à 2 fois par semaine sur l'établissement promener les résidents en joëlettes notamment. Nous espérons que cela va reprendre rapidement car ce sont des bons moments passés tous ensemble. Nous vous remercions pour tout ce que vous faites et la commune est très fière de vous avoir sur son territoire.

Je souhaite bien sûr la bienvenue à M BRAY.

Intervention de Mme Marie-Sophie DESAULLE, Présidente de Vivre & Devenir

C'est un terme que nous n'avons pas encore employé ce matin et je pense que c'est ce que nous sommes en train de construire entre l'AEHM et Vivre et Devenir : le partenariat. Nous sommes en train de le construire ensemble. Dans cette logique, chacun apporte ses compétences, son savoir-faire, ses ambitions, ses réflexions. Et, finalement, l'objet qui en ressort est quelque chose de différent de ce qu'étaient les deux associations antérieurement.

Je tenais à remercier les présidents successifs, car j'ai été en relation avec deux présidents dans le cadre de la construction de ce partenariat. Je tenais aussi à vous remercier pour l'accueil que nous avons reçu, et pour la confiance que vous nous avez témoignée.

Je retiens tout particulièrement la question du partage de savoir-faire. Nous avons effectivement tous développé des compétences, qui sont un peu différentes. Par exemple, si nous parlons de la manière dont nous accompagnons les personnes, vous avez certainement mis un accent plus important que nous sur la question du soin. Et, à l'inverse, vivre et devenir a sans doute développé un certain nombre de compétences sur ce qui est de l'ordre du trouble du comportement. Il y a des thématiques sur lesquelles nous pouvons avancer ensemble et progresser ensemble en prenant appui sur les compétences déjà développées chez les uns et les autres.

Et puis, évidemment, nous sommes dans la logique de partage de savoir-faire dans tout ce qui est nécessaire dans une association : le numérique, le patrimoine, la qualité, la communication... Ce sont des thématiques sur lesquelles nous sommes attendues en terme de technicité.

Et le partenariat, c'est aussi la logique de la co-construction de l'avenir, c'est-à-dire qu'est-ce que nous avons envie de faire ensemble. J'ai parcouru les rapports d'activité des établissements de l'AEHM afin de mesurer ce que les uns et les autres ont réalisé. On voit qu'il y a des logiques de projet d'établissements, dans des dimensions territoriales.

Ensuite, la question qu'il conviendra de se poser est « qu'est-ce qu'on construit ensemble ? comment fait-on pour faire émerger une dynamique de projet associatif supra aux projets d'établissement ? » qui, là encore, s'appuient sur les compétences et savoir-faire des uns et des autres.

Je pense que nous avons cette capacité de construire un projet ensemble, car nous partageons des valeurs autour de l'attention que nous portons aux personnes les plus fragiles, et de la responsabilité que nous avons prise d'accepter de gérer des fonds publics et d'en rendre compte vis-à-vis des uns et des autres, et donc un engagement autour du bénévolat. Je rappelle que la gouvernance ce sont des personnes bénévoles qui s'engagent pour le bien public. Ces valeurs là nous les partageons vraiment. Cette matinée me l'a confirmé.

Nous partageons également des objectifs. Je crois dans la logique de la société inclusive. Dans cette logique, c'est la société qui doit évoluer pour permettre aux personnes de vivre dans la société, et non l'inverse. Ce ne sont pas aux personnes de faire l'effort de s'inclure dans la société. Dans ce cadre-là, il nous semble aujourd'hui que dans l'association il nous reste à travailler sur le pouvoir d'agir des personnes, qui est lié à celui d'agir des professionnels. Je rebondis sur votre interpellation Monsieur : c'est bien le pouvoir que vous avez vous-même d'agir au sein d'un établissement pour faire évoluer votre environnement. Dans cette logique du pouvoir d'agir des personnes, il y a bien évidemment comme pour l'ensemble de la population la possibilité de faire un choix à un moment donné et puis d'évoluer dans ce choix parce que l'environnement a évolué. On doit être en capacité d'avoir des réponses souples pour répondre à cette dynamique de pouvoir d'agir différemment, d'auto-détermination des personnes. Aujourd'hui, le rapport de Denis PIVETEAU nous inspire beaucoup dans nos réflexions, notamment sur le pouvoir d'agir des professionnels. Cela veut dire qu'il faut être en capacité de redonner des zones de responsabilités aux professionnels dans nos établissements et services. C'est en partageant ces objectifs que l'on va pouvoir réussir à faire avec et gérer les contraintes dans lequel nous sommes aujourd'hui.

La première contrainte, vous l'avez tous dit, c'est le problème de l'attractivité des professionnels. Comment a-t-on un nombre de professionnels suffisant et suffisamment bien formés pour pouvoir accompagner les personnes qui sont en situation de fragilité ? Le monde du travail évolue, et le sujet est sans doute les revalorisations salariales. Et pour un certain nombre de personnes de vouloir s'inscrire dans la durée dans les établissements, alors même que ce qui fait l'établissement c'est l'équipe. Un établissement, c'est une équipe et un projet. Il faut donc avoir une équipe, des personnes qui s'inscrivent dans la durée. Objectivement, aujourd'hui cela n'est pas simple. Quand on regarde les critères de recrutement pour un certain nombre de professionnels, nous retrouvons la question : quel est mon pouvoir d'agir ? quelle est ma zone d'autonomie ? et qu'est-ce que je peux faire dans l'établissement ? Cela va interroger tout le management et tout le management intermédiaire. Et dans un second temps, comment comprenez-vous les questions de responsabilité sociétale et environnementale ? Comment êtes-vous partie prenante de l'évolution de la société ? On va avoir à travailler sur ces questions d'attractivité.

Et puis, dans la logique des contraintes, on va passer d'une crise sanitaire à une crise financière. La difficulté ne sera pas la même, mais malgré tout, de nouveau, nos associations vont être très interpellées par ces données-là : le coût de l'inflation, les demandes d'évolution salariales par rapport au coût des loyers, des crédits... Les directions et gouvernances vont être très sérieusement interpellées sur un certain nombre de sujets. Il va falloir que l'on gère les évolutions avec nos autorités de tutelles et de tarifications, les conseils départementaux et les ARS. C'est un sujet majeur. De la même manière, il faut que l'on continue de travailler avec les ARS sur la question des CPOM. On a un travail à faire en commun pour qu'on comprenne la réalité des attentes des personnes accompagnées sur un territoire. C'est tout l'enjeu de l'évolution de notre système de santé qui doit aller plus vers la territorialisation. Je ne pense pas seulement aux régions, mais à la logique de territoire de vie, de bassin de vie. C'est en cela que les municipalités ont un rôle très important à jouer.

Voici ainsi livrées les réflexions liées à cette matinée, que j'ai trouvée très intéressante et qui m'a permis de vous rencontrer et de découvrir l'étendue des actions de l'association. Je vous renouvelle mes remerciements pour votre confiance. En rappelant que nous avons notre AG mardi à laquelle M. DUBOURG va participer. Deux administrateurs sont des invités permanents à notre conseil d'administration, ce qui nous permet aussi d'avancer sur cette construction du partenariat. Longue vie à ces échanges entre nos deux associations, et merci beaucoup.

Conclusion par M. DUBOURG

Merci Mme La Présidente, vous venez de lever le dernier doute que nous avons, à savoir que la monotonie de l'avenir s'estompe par le nombre de choses que nous aurons à faire ensemble.

Merci pour votre présence et vos encouragements.

On ne saurait clore cette assemblée sans évoquer l'année 2022, déjà bien entamée :

- Nous n'avons pas pu cette année faire la mise en page du bulletin de l'AEHM, faute de temps. Nous réfléchissons à un nouveau format à proposer aux résidents, familles et aidants. Nous allons prochainement procéder à une consultation auprès de ces mêmes personnes, pour améliorer notre support de communication biannuel.
- Objectif majeur : la pleine réussite du mandat de gestion :
 - Poursuite de la coopération,
 - Multiplication des échanges, partages (des méthodes, expériences, savoirs-faires...),
 - Projets communs,
 - Uniformisation des outils.
- Poursuite du travail en équipe et partage d'expériences inter-établissements.
- Conclusion d'accords sur le télétravail et le plan mobilité.
- Concrétisation des projets architecturaux évoqués, il y a quelques minutes.
- Vigilance et éventuellement implication sur les enjeux de la société inclusive.
- Réflexion sur le projet associatif.

La liste ne se veut bien évidemment pas exhaustive.

Renouvellement et élection des administrateurs

Il est procédé au renouvellement des administrateurs, membres sortants cette année :

- Les membres sortants sont :
 - M. Bruno FABRE
 - M. Joseph DE LA TAILLE
 - Mme Geneviève ROBINO
 - M. Michel DUBOURG
- Les membres sortants qui se représentent sont :
 - M. Bruno FABRE
 - M. Joseph DE LA TAILLE
 - Mme Geneviève ROBINO
 - M. Michel DUBOURG

La question du vote à bulletin secret est posée à l'assemblée. En l'absence d'objection, le vote se fera à main levée :

- Sur la candidature de M. Bruno FABRE : élu à l'unanimité.
- Sur la candidature de M. Joseph DE LA TAILLE : élu à l'unanimité.
- Sur la candidature de Mme Geneviève ROBINO : élue à l'unanimité.
- Sur la candidature de M. Michel DUBOURG : élu à l'unanimité.

Les 4 administrateurs sont donc reconduits.

Questions diverses

Personne ne manifeste le souhait de poser des questions.

L'assemblée générale se termine.

La séance est levée à 12h30.

**Le secrétaire de séance,
Jacques PINSOLLE**

**Le Président,
Michel DUBOURG**